

LICENCE ACCÈS SANTÉ PSYCHOLOGIE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence (LMD)

Domaine ministériel : Sciences humaines et sociales

Présentation

Présentation des L.AS

Les **Licences permettant un Accès aux filières de Santé** (L.AS) sont les parcours de formation de **première, deuxième ou troisième année de licence** permettant de présenter une candidature pour accéder en deuxième année d'étude de Médecine, Maïeutique, Odontologie ou Pharmacie (MMOP).

Les **Licences Accès Santé** (L.AS) constituent une des deux voies d'accès aux études **MMOP**. L'autre voie étant la PASS.

L'université de Nîmes offre l'option Accès Santé dans 3 mentions de ses Licences que sont :

- * La Licence de Droit
- * La Licence de Psychologie
- * La Licence Sciences de la Vie

L'entrée en Kinésithérapie s'effectue via une année de PASS ou de Licence Accès Kiné spécifique, **actuellement indisponible au sein de notre université.**

L'ensemble des mentions / parcours /années de l'Université de Nîmes permettant de présenter une candidature aux filières MMOP sont présentées dans le *tableau L.AS Unîmes (tableau ci-joint)*.

Choix d'une PASS ou d'une L.AS ?

Cette question n'est pas évidente et beaucoup d'élèves de Terminales se la posent.

Le nombre de places étant limité dans chaque filière, il faut impérativement avoir un bon niveau et de grandes capacités de travail pour, d'une part, entrer en deuxième année quelle

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 180

Durée : 3 ans

Niveau d'étude : bac+3

Public concerné

- * formation continue
- * formation initiale

Nature de la formation :
Diplôme

Stage : Obligatoire

que soit la voie d'accès L.AS ou PASS mais aussi pour réussir ensuite ses études.

Vous devez également tenir compte de vos points forts et de vos centres d'intérêt.

La L.AS de votre choix vous permettra de poursuivre vos études dans la Licence choisie en cas d'échec en MMOP.

Vous pouvez consulter le lien suivant où vous trouverez des éléments de réponses :

<https://facmedecine.umontpellier.fr/etudes-et-formations/pass/futurs-etudiants/#accs-tudes-de-sant>

Objectifs

Objectifs pour la L. AS Psychologie :

La L. AS Psychologie permet de candidater en filière MMOP :

- 2 possibilités de candidature pour les néobacheliers ou
- 1 possibilité de candidature pour les étudiants ayant effectué une PASS durant les 3 années de leur L.AS.

Elle vous permet également d'acquérir des compétences solides dans le domaine de la psychologie qui facilitent une poursuite d'études en licence puis master en cas d'échec à l'accès en MMOP.

Contenu de la formation

La L.AS Psychologie prend la forme d'une LOSC : L.AS avec Option Santé Complémentaire.

Les mineures santé ne sont pas incluses dans les maquettes pédagogiques du parcours suivi. Les 60 ECTS sont dédiés aux majeures disciplinaires auxquelles s'ajoutent les 12 ECTS des mineures santé.

En L.AS psychologie 1ère, 2ème et 3ème année **les étudiants suivent le même programme de la Licence socle Psychologie.**

Les étudiants n'ayant pas validé leur mineure santé lors de leur première année peuvent la valider lors de leur deuxième année au semestre 3.

Tutorat et stage de pré-entrée

Afin de vous accompagner dans vos enseignements de votre mineure santé, le tutorat vous propose, entre autres, des séances hebdomadaires d'entraînements aux examens de façon dématérialisée et entièrement gratuites.

Vous trouverez les informations nécessaires sous le lien suivant : <https://facmedecine.umontpellier.fr/tutorat/>

Stages, projets tutorés

Stage obligatoire en L3 dans le domaine de spécialité choisi (stage de 105h minimum).

Conditions d'accès

Toutes les informations via ce lien :

<https://facmedecine.umontpellier.fr/etudes-et-formations/pass/las-mineures-sante/#modalites-dadmission-mmop>

Informations concernant les capacités d'accueil via ce lien :

<https://facmedecine.umontpellier.fr/etudes-et-formations/pass/las-mineures-sante/#capacites-daccueil-mmop>

Poursuite d'études

Poursuites d'études possibles :

- * Rentrer en deuxième année de la filière MMOP sous réserve de remplir les conditions d'admissibilité et d'admission aux filières MMOP, pour plus d'information, [Faculté de médecine](#)

- * Licence Professionnelle dans les secteurs social, éducation ou santé.
- * Masters préparant aux Concours de recrutement d'enseignants, de conseillers principaux d'éducation ou de psychologue de l'Education Nationale.
- * Ouverture à tout Master de Psychologie, Sciences de l'éducation, STAPS, Sciences sociales ou Gestion des ressources humaines.

Composante(s)

Nîmes

Lieu(x) de la formation

30035

Responsable(s)

Del Monte Jonathan
jonathan.del-monte@unimes.fr

Contact(s)

scolarité licence psychologie
Tel. 04 66 36 45 02
scolarite.psychologie@unimes.fr